



PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Ancienne villa des Frères Lumière

25 rue du premier film
et place Ambroise Courtois 69 008 LYON

Eléments classés au titre des MH par arrêté du 20 mai 1986 :
Ancienne villa des frères Lumière



1) Localisation

La maison des Frères Lumière est située à l'angle de la rue Antoine Lumière et de la rue du premier film, dans le 8ème arrondissement. L'ensemble de l'îlot était occupé à l'époque de hangars de cinéma et jardins qui entouraient la maison.

2) Historique et description

La maison des Frères Lumière a été construite entre 1899 et 1901 par les architectes Charles-Joseph Alex et Paul Boucher à la demande d'Antoine Lumière, peintre et photographe de talent, père d'Auguste et Louis Lumière. C'est Antoine lui-même qui a réalisé les plans.

La maison est de plan carré, et s'élève sur trois niveaux. De nombreux décrochements en élévation font apparaître différents volumes, accentués par des hauteurs toutes différentes et par la couverture individuelle de chacun d'entre eux, soit en pavillon à terrasse faîtière, soit en terrasse. Du côté jardin, un décrochement plus important marque la cage d'escalier et dans l'angle, se loge le jardin d'hiver. La maison présente un décor simple : de nombreux balcons sont soutenus par des consoles, une importante corniche marque la séparation entre façade et toiture, les toits étant en ardoise percés de nombreuses lucarnes. À l'intérieur, on remarque la partie symétrique du plan qui s'organise autour de la cage d'escalier, en chêne à balustres à double volée dont la rampe est ornée à son départ d'un coq en bois. Un parquet en marqueterie est présent dans toutes les salles d'exposition au rez-de-chaussée et dans le vestibule. Une cheminée décorée, représentant un soleil et des tournesols en rapport avec le nom de famille prend place dans la salle d'exposition (ancien salon) avec le buste de Mme Jeanne Joséphine Lumière. La maison est équipée d'un jardin d'hiver, au sol carrelé, des vitraux à décor floral au style des années 1920, de la mosaïque et un plafond ajouré d'une verrière de vitrail décoré de paons.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

Du fait de leur proximité et de leur insertion dans le même contexte urbain, il est proposé de créer un seul PDA pour ces deux monuments historiques.

Traces d'un ancien quartier industriel : Le quartier de Montplaisir, où est implantée la villa Lumière, est marqué dès la fin du XIXe siècle par une empreinte industrielle et ouvrière forte encore visible de nos jours. Il apparaît des industries chimiques, cinématographiques, photographiques et automobiles dans le premier quart du XXème siècle. Suite à la Première Guerre mondiale, de nouvelles usines notamment d'aviation, de vêtements (Lafont) sur la rue Montplaisir et Calor s'implantent. Aujourd'hui, les usines ont disparu, mais l'habitat ouvrier datant de la même époque a persisté notamment le long de la rue neuve de Montplaisir et la rue Montplaisir au sud de la Villa Lumière. Le périmètre s'étend donc au sud en englobant les persistances de bâti ouvrier ainsi qu'une autre villa de la famille Lumière (la Villa Marguerite). La villa était autrefois entourée à l'ouest et au nord par les usines Lumière aujourd'hui disparues, mis à part le hangar du premier film. Il est donc important d'intégrer ces anciennes parcelles industrielles qui donnent un vis-à-vis direct avec le monument.

Vue depuis le cours Albert Lumière : La place Ambroise Courtois dégage la façade d'entrée de la Villa, et lui permet d'être vue depuis le cours Albert Lumière jusqu'à l'angle de la rue du Bonhomme à l'est. Le PDA s'étend ainsi le long du cours à l'est et à l'ouest.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



Marie DASTARAC

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES

ANCIENNE VILLA DES FRÈRES LUMIÈRE

25 rue du premier film et place Ambroise Courtois
69 008 LYON

(Monument historique classé par arrêté du 20 mai 1986)

HANGAR DU PREMIER FILM

21 rue du premier film 69 008 LYON

(Monument historique classé par arrêté du 2 décembre 1994)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



LEGENDE

Projets de PDA

 Abords MH

PÉRIMÈTRES DES 500 MÈTRES

 PÉRIMÈTRE MH

Immeubles classés ou inscrits

 En instance de classement

 Partiellement inscrit

 Inscrit

 Partiellement inscrit-Classé

 Partiellement classé

 Classé

 Par défaut

 Localisation du monument concerné

